

Piloter sa procédure budgétaire et tarifaire et réussir son dialogue de gestion – ACT, LAM, LHSS

Public

Directeurs généraux, Administrateurs,
Directeurs administratifs et financiers,
Comptables, Directeurs de l'offre de
services, Directeurs d'établissements et
services

Prérequis

aucun

Dates / durée

du 22 au 23 mai 2025 (7 heures sur 2
demi-journées, 14h00-17h30)

Lieux

Visioconférence

Si la formation nécessite une adaptation liée à une
situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur www.sante-habitat.org/formations
jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des
places disponibles.

Formateur

Madame Maiwenn L'Hostis, consultante et
formatrice en gestion – secteur social et médico-
social

Coût de participation

Adhérent : 150 €

Non adhérent : 350 €

OBJECTIFS GLOBAUX

- Donner aux professionnels en exercice, en charge de la tarification et de l'examen des documents budgétaires et tarifaires des structures, les moyens de maîtriser les outils et méthodes de gestion développés dans leur secteur. La maîtrise provient de la connaissance des modèles employés mais aussi de la capacité à (se) poser des questions pertinentes dans son domaine.
- Être en mesure de saisir l'environnement comptable, réglementaire, économique et tarifaire des différents établissements.
- Identifier le dialogue de gestion à développer.

Piloter sa procédure budgétaire et tarifaire et réussir son dialogue de gestion – ACT, LAM, LHSS

- Comprendre les documents comptables et tarifaires : le bilan, la procédure budgétaire, la logique des principaux comptes et l'ensemble des documents pour comprendre la formation du résultat et son affectation.

LE PROGRAMME EST CONSTITUE

- De 2 sessions par vidéo-conférence permettant l'acquisition de nouvelles connaissances ou le perfectionnement des compétences. Le programme de ces sessions est détaillé plus loin. Le transfert de connaissance reposera sur des échanges interactifs du groupe avec le formateur.
- D'une évaluation des connaissances sous la forme d'un quiz qui sera remis à chaque stagiaire.

Objectifs

- Connaître et comprendre les mécanismes de la tarification
- Maîtriser le contenu et les enjeux de la procédure budgétaire (BP) et du compte administratif (CA)
- Être capable de mieux lire et de porter une 1ère analyse des documents comptables et budgétaires
- Être capable de se poser les « bonnes questions » et de repérer les points de vigilance
- Bénéficier de 1ers éléments concrets et faciliter l'exercice du métier
- Avoir des 1ères indications pour appréhender et mener un dialogue de gestion

Contenu**Matin 1 :**

1. Panorama du secteur social et médico-social
 1. Les types d'établissements et services LHSS-LAM-ACT-etc
 2. La régulation (appels à projets)
 3. Les financeurs et la procédure de financement
1. La procédure budgétaire et tarifaire aujourd'hui en vigueur pour votre secteur
 1. Qu'est-ce que la tarification?
 - Définition
 - Principes
 - Calcul du tarif (dotation globale)

Piloter sa procédure budgétaire et tarifaire et réussir son dialogue de gestion – ACT, LAM, LHSS

2. Le BP (budget prévisionnel)
 - Définition et calendrier
 - Présentation du BP
 - Transmission et procédure contradictoire
 - Précisions sur certains types de dépenses
 - Modes de modification ou d'ajustement du budget

Matin 2 :

3. Le CA (compte administratif)
 - Définition et calendrier
 - Présentation du CA
 - Transmission
 - Résultat et les éléments spécifiques d'analyse financière
4. Précisions sur certains points
 - L'investissement
 - Les frais de siège
 - Les comptes cumulés

Réflexion, échanges, apports de connaissances sur les dialogues de gestion et analyse de cas

1. Les évolutions en cours dans le reste du secteur médico-social

1. Les CPOM
 - Le cadre réglementaire : CPOM facultatifs et obligatoires
 - La méthodologie
2. L'EPRD
 - Présentation de l'EPRD

Cette partie sera à adapter en fonction des modèles tarifaires des stagiaires présents et de leur volonté de s'inscrire dans un CPOM.

→ SYNTHÈSE des 2 sessions : bilan et évaluation

Méthodes pédagogiques

- La participation des stagiaires est privilégiée.
- Des exemples et expériences terrain de la formatrice et des stagiaires sont encouragés.
- Des lectures commentées de documents réglementaires sont effectuées.
- Des discussions interactives et des échanges ont lieu, sous la conduite de l'intervenant, à partir des pratiques des participants.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

FÉDÉRATION SANTÉ HABITAT | 6 rue du Chemin Vert, 75011 Paris | 01 48 05 55 54 | www.sante-habitat.org
SIRET 437 762 644 000 49 | Code APE/NAF 8790B | Organisme de formation n°11 75 49764 75 - certifié Qualiopi

Piloter sa procédure budgétaire et tarifaire et réussir son dialogue de gestion – ACT, LAM, LHSS

Remise d'un dossier pédagogique à chacun des participants.

Il comporte :

- Le support de formation sous format Powerpoint.
- La liste des participants et des intervenants.
- Le plan de la journée.
- Une liste de références bibliographiques.

Modalités d'évaluation

Pour apprécier le degré de satisfaction des participants et l'adéquation des connaissances acquises aux objectifs de la formation :

Une feuille d'évaluation individuelle à chaud sera à remplir par chaque participant.

Un bilan de stage oral est effectué en direct, à la fin de la dernière 1/2 journée de stage.